

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VEAUCHETTE DU JEUDI 30 JUIN A 19H00

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13

Date de convocation : 20 juin 2017

Membres présents : Mesdames Eliane BAYON, Sylvie CHEVAILLIER, Nadine COURTIAL, Carole GOUTTE, Georgette DUBOIS, Marie LEBRE et Stéphanie VIAL. Messieurs Thierry LASSABLIERE, Jean-Jacques MURE, Jean-Paul TISSOT, Eric VINCENT et Bruno ZMYSLONY.

Membres absents excusés : Emilie BOUTHEON (pouvoir à Stéphanie VIAL), , Corinne PERRET (pouvoir à Marie LEBRE), Louis DI BARTOLOMEO (pouvoir à Thierry LASSABLIERE).

Secrétaire de séance : Stéphanie VIAL

1. Désignation des délégués et suppléants pour l'élection des sénateurs

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la date des élections sénatoriales a été fixée au 24 septembre 2017, par décret n° 2017-1091 du 2 juin 2017.

Il rappelle que les sénateurs sont élus par un collège comprenant les députés, les conseillers régionaux élus dans le département, les conseillers départementaux, les Présidents d'EPCI et les délégués des conseils municipaux dont le nombre est fixé par commune selon les dispositions de l'article L284 et L286 du Code Electoral.

L'arrêté préfectoral du 20 juin 2017, transmis à l'ensemble des Conseillers municipaux, indique le nombre et le mode de désignation des délégués des Conseils Municipaux.

Pour la commune de Veauchette, le Conseil Municipal est appelé à élire, parmi ses membres, trois délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Conformément aux dispositions du Code Electoral, les délégués et leurs suppléants sont élus simultanément sur une même liste suivant le système de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, au scrutin secret, sans panachage ni vote préférentiel.

Une seule liste de candidats a été déposée :

Liste « COMMUNE DE VEAUCHETTE – SENATORIALES 2017 »

Le résultat de vote peut se résumer ainsi :

Suffrages obtenus par la liste « COMMUNE DE VEAUCHETTE – SENATORIALES 2017 »

- Nombre de votants..... 15
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....0
- Nombre de suffrages exprimés..... 15
- Mandats de délégués titulaires..... 3
- Mandats de délégués suppléants..... 3

Liste des délégués communaux :

- Liste des délégués titulaires

1. TISSOT Jean-Paul
2. COURTIAL Nadine
3. DI BARTOLOMEO Louis

- Liste des délégués suppléants

1. VIAL Stéphanie
2. LASSABLIERE Thierry
3. LEBRE Marie

Le prochain conseil municipal aura lieu le 07 septembre 2017 en salle du conseil